



**PRÉFET  
DE L'ESSONNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
de l'emploi, du travail  
et des solidarités**

Evry-Courcouronnes, le 30/05/2023

Objet : Réalisation d'un diagnostic pré-opérationnel dans la perspective du déploiement d'un programme AGIR dans le département l'Essonne

PI : Cahier des charges des diagnostics pré-opérationnels AGIR.

Madame, Monsieur,

La présente consultation est organisée conformément à l'article L 2120-1 et R 2122-8 du code de la commande publique dans la perspective de l'élaboration d'un diagnostic préalable au déploiement d'un programme d'accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés (AGIR) dans le département de l'Essonne.

Le montant de la prestation est fixé à 40 000 € TTC maximum.

Le diagnostic est à rendre pour le 01/11/2023.

Dans ce cadre, vous êtes invités à remettre une offre par retour de mail comprenant:

- le dossier technique qui présentera la méthodologie proposée pour la réalisation de la prestation; la description des livrables devant être produits et les délais associés; les moyens humains mobilisés, notamment le nombre et le profil-type des personnes proposées pour la réalisation de la prestation; un budget prévisionnel.
- le RIB de votre société ;
- l' extrait récent de K bis ;
- les attestations fiscales et sociales ;

Les documents relatifs à la candidature et à l'offre doivent être adressés uniquement par voie électronique à :

[florence.guittet@essonne.gouv.fr](mailto:florence.guittet@essonne.gouv.fr)

[maira.laville@essonne.gouv.fr](mailto:maira.laville@essonne.gouv.fr)

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

- prix de la prestation ;
- méthodologie employée, notamment analyse des sources documentaires et entretiens avec les acteurs locaux de l'intégration ;
- évaluation de l'architecture partenariale existante ;
- préconisation et validation de la nécessité du déploiement d'un programme AGIR au regard du contexte départemental.

La date limite de remise des offres est fixée au 02/07/2023 délai de rigueur.